

CHARLES VILDRAC

En Catalogne
Europe, avril 1924

Charles Vildrac (1882-1971). Membre du groupe de l'Abbaye de Créteil (1906-1908), poète, conteur et auteur dramatique. Jacques Copeau monta sa pièce Le Paquebot Tenacity au Théâtre du Vieux-Colombier en 1920. L'Indigent fut interprété par les Pitoëff, Madame Béliard par Louis Jouvet et Valentine Tessier. Sa poésie inspira ces mots à Paul Éluard, dans une lettre du 9 février 1942 : « Votre influence sur moi, dès 1912, a été très grande et je me sens jeune, aujourd'hui, de vous admirer autant qu'alors. Peu de livres m'ont été aussi précieux que le Livre d'amour. C'est de vous que je tiens mon goût pour les tons sourds, d'une violente exaltation contenue. » Pendant l'Occupation, Vildrac fut arrêté par la Gestapo et emprisonné à Fresnes (1943). En 1960 il fut l'un des signataires de la Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie (« Manifeste des 121 »). Ce texte de 1924 est l'un des nombreux témoignages de l'intérêt profond qu'Europe, dès sa création, manifesta pour l'Espagne, soumise depuis le coup d'État de 1923 et jusqu'en 1930 au régime dictatorial du Directoire.

La dictature militaire espagnole apparaît comme particulièrement sinistre en Catalogne où elle s'efforce de détruire ou d'arrêter tout ce qui est culture, éducation, progrès. La municipalité catalane de Barcelone, qui fut si active et si bienfaisante, a été remplacée par une municipalité soumise au Directoire. Toutes les œuvres d'hygiène morale et de développement intellectuel ont été suspendues. Des constructions en cours, écoles, instituts techniques, palais d'expositions, demeurent inachevées. La langue catalane est interdite non seulement à l'école, mais jusque sur les enseignes des commerçants.

On sait que le professeur belge Oevelstrauvers, directeur de l'Institut de psychologie de la Mancomunitat de Catalogne, fut destitué par les pouvoirs publics ; plus de cent professeurs furent révoqués pour avoir signé en sa faveur une déclaration de sympathie.

La censure blanchit les colonnes des journaux et interdit de nombreux films cinématographiques, entre autres le film américain *Scaramouche* au cours duquel on jouait la *Marseillaise*, trop chaleureusement accueillie.

Mais il y a la note tragi-comique, qui apparaît dans les actes de toute autorité militaire : il est défendu aux jeunes filles de porter des bracelets de verre aux couleurs catalanes. Les hymnes et chants populaires catalans ayant été interdits tout d'abord, on inflige aujourd'hui le même sort aux romances et aux danses locales. Les vigilants pandores espagnols ont jugé qu'on dansait la « sardane » avec un esprit subversif ; les sardanes sont donc interdites, à moins qu'un drapeau espagnol ne figure au milieu du bal.

La police, perquisitionnant chez un ancien conseiller provincial catalan, saisit un exemplaire de *Tirant lo blanc*, célèbre ouvrage catalan du XV^e siècle, avec l'idée qu'il s'agissait là d'un traité de tir dont la présence dénonçait quelque projet d'insurrection.

Sur une plage de Barcelone, le Directoire exigea que, pour la sûreté de l'État, fussent repeintes les cabines d'un établissement de bains, lesquelles portaient d'anciens badigeons où l'on retrouvait les couleurs catalanes. Ces couleurs, d'ailleurs, d'intrépides touristes les font flotter ça et là au sommet de ces géantes aiguilles de pierre qui dominant, à quinze cents mètres d'altitude, le massif de Montserrat, ce qui oblige les troupes du génie espagnol à des ascensions périlleuses.

Une *fête du roi* fut récemment organisée dans toute l'Espagne. Elle constituait une manifestation d'adhésion à la Monarchie, en réponse au pamphlet de Blasco Ibañez. Il s'agissait moins de mystifier les populations indigènes que de produire quelque impression sur l'opinion à l'Étranger.

La pression exercée en Catalogne par les autorités pour obliger les gens à participer à ces « réjouissances », prit les formes les plus invraisemblables. Il va de soi que les six mille employés de la municipalité de Barcelone furent sommés de figurer dans les défilés ; mais l'on s'assura bien d'autres concours et notamment celui des laitiers. Les laitiers de Barcelone déploraient l'existence d'une ordonnance municipale qui leur interdisait, par mesure d'hygiène, d'installer leurs étables dans la ville. Le gouverneur de Barcelone révoqua cette ordonnance à la condition que tous les laitiers et leur personnel prissent part à l'hommage au roi. C'est ainsi que, pour la gloire d'Alphonse XIII, il y aura désormais des vaches dans Barcelone.

Tout cela est passablement risible ; mais ce le serait davantage encore si la Catalogne n'était malheureuse, si l'Espagne n'était paralytique ou pour le moins paralysée et si le ridicule suffisait à tuer une dictature.